

rait que la circonscription de cette paroisse était fort étendue, et n'a pas réfléchi que la chapelle de Saint-Alban n'était autre que l'église paroissiale. L'auteur du plan gravé par Bouchet ne s'y est pas mépris et a groupé la paroisse de Chaussagne autour de Saint-Alban. Ce qui a fait oublier le rôle primitif de cette église, c'est que Chaussagne lui-même s'étant dépeuplé, ayant perdu son rang de paroisse au ^{xvii}^e siècle, son église passa à l'état de simple oratoire, comme il arriva aussi pour Béchevelin.

La plus ancienne paroisse du mandement était donc concentrée à son extrémité orientale ; elle comptait peu d'habitants, à en juger par les proportions exiguës de son église, quoique la majeure partie des habitations se trouvât sur ce point. La partie septentrionale, basse, exposée aux crûes du fleuve, ne comptait encore au ^{xvii}^e siècle que quelques fermes isolées ; que devait-il en être au ^{xiii}^e ? L'importance relative de Chaussagne avait été déterminée, non-seulement par sa situation sur la hauteur, à l'abri des inondations ; mais aussi par l'existence de la grande voie de communication qui conduisait en Italie par delà les Alpes. Cette route semble avoir remplacé l'ancienne voie romaine qui, partant du Val d'Aoste, se dirigeait sur Lyon par la Tarentaise, la Savoie et le Dauphiné.

L'existence d'une autre voie antique motiva la création d'une seconde paroisse dans le même mandement. Les voies romaines, d'une construction si durable, s'imposèrent certainement au moyen-âge et furent les seules routes dignes de ce nom qui pendant longtemps furent usitées en France. Aussi, aux époques de calme relatif et de prospérité passagère, des habitations s'élevaient à portée de ces chemins, soit pour les besoins des voyageurs, soit pour l'usage des habitants qui éprouvaient le besoin de se rapprocher des voies de communication. Le pontificat de l'archevêque Re-